

**COMMUNE DE LA NEUVILLE AU PONT****Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal  
Séance du 13 octobre 2023****Nombre de membres :**

En exercice : 14

Présents : 10

Votants : 10

L'an deux mille vingt-trois et le treize octobre à 18 h 00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie sous la présidence de Monsieur ZENTNER Franck.

Etaient présents : ZENTNER Franck, BAUDART Frédéric, MABIRE Jean Louis, GOMES TILLOY Hélène, GILLON Angélique, AUTIN Philippe, JACQUES Alex, CELLIER Denis, COQUILLARD Jean-Marie, ROBIN Jean-Jacques

Date de la convocation

06/10/2023

Date d'affichage de la

convocation

06/10/2023

Absent(e-s) excusé(e-s) :

Absent(e-s) : PIOT Lucas, MICHELET Aline, FAILLIET Nathalie, VAIRY Laetitia

Représenté(e-s):

Monsieur JACQUES Alex est désigné secrétaire.

**Délibération DE\_2023\_8\_2****Décision modificative 6**

Le Maire informe le conseil municipal que suite à la délibération 2023-8-1 *Création d'un emploi permanent d'adjoint technique 17h30*, il convient d'inscrire les crédits nécessaires au budget de la manière suivante :

FONCTIONNEMENT - Dépenses de fonctionnement

**Chapitre 11**

Article 615221 = - 2 800 €

Total = - 2 800 €

**Chapitre 12**

Article 6413 = + 2 000 €

Article 6451 = + 590 €

Article 6336 = + 40 €

Article 6332 = + 10 €

Article 6454 = + 80 €

Article 6453 = + 80 €

Total = + 2 800 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des membres présents et représentés, cette décision modificative et demande à Monsieur le Maire de faire le nécessaire.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations

Fait à LA NEUVILLE AU PONT, le 13/10/2023

Le Maire

Franck ZENTNER

